

# Unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples) Gradateurs à glissière pour charges fluorescentes

N° de cat. IPX06-1, 600 VA, 120 V c.a., 60 Hz / N° de cat. IPX06-7, 600 VA, 277 V c.a., 60 Hz  
N° de cat. IPX10-1, 1 000 VA, 120 V c.a., 60 Hz / N° de cat. IPX12-7, 1 200 VA, 277 V c.a., 60 Hz  
Pour ballasts à intensité réglable Mark 10<sup>MC</sup> de type *Powerline*.

## DIRECTIVES

### AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur;
- à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié;
- pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer qu'en présence du ballast électronique Advance Transformer Mark 10<sup>MC</sup> *Powerline* de 120/277 V convenant aux charges fluorescentes commandés;
- Lorsqu'on remplace des ballasts à démarrage instantané par des modèles à intensité réglable Mark 10<sup>MC</sup> *Powerline*, on DOIT aussi remplacer les douilles par des modèles à démarrage rapide pour assurer le bon fonctionnement du gradateur et ne pas endommager les nouveaux ballasts. Se reporter aux directives accompagnant ces derniers.

### AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- n'installer qu'un seul gradateur par circuit à voies multiples; les interrupteurs de ce circuit commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce dernier;
- le montage et le gradateur d'éclairage doivent être fondus;
- couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler les luminaires commandés;
- n'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les produits portant la marque CU/AL ou CO/ALR.

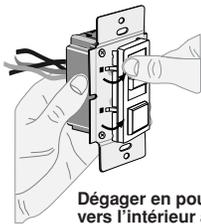
### Outils requis :

Tournevis ordinaire/Philips  
Pince  
Coupe-fil

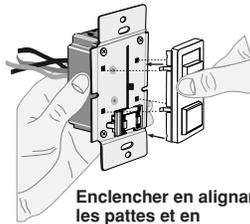
Ruban isolant  
Crayon  
Règle

### Changement de couleur du gradateur :

Ce gradateur se présente en deux couleurs possibles. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Dégager en poussant vers l'intérieur au niveau des pattes



Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur

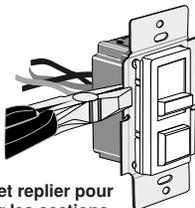
Il suffit ensuite de déplacer la glissière complètement vers le haut et le bas pour en engager le mécanisme.

### Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs :

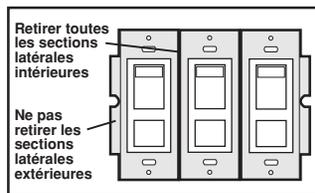
Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

### INSTALLATIONS GROUPÉES :

**REMARQUE :** Les sections latérales ne doivent être retirées que si le dispositif est groupé avec d'autres gradateurs ou s'il ne s'insère pas dans la boîte murale; elles peuvent rester en place si le dispositif est installé avec des interrupteurs mécaniques.



Plier et replier pour retirer les sections latérales



Retirer toutes les sections latérales intérieures

Ne pas retirer les sections latérales extérieures

Lorsqu'on installe plusieurs dispositifs dans la même boîte murale, il faut retirer les sections latérales des brides de montage. Pour ce faire, se servir d'une pince pour les plier et les replier délicatement jusqu'à ce qu'elles cassent. Comme ces sections dissipent la chaleur, la capacité nominale des dispositifs doit être abaissée quand elles sont retirées (**se reporter au tableau**).

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
IPX06-1	600 VA	500 VA	400 VA
IPX10-1	1 000 VA	800 VA	700 VA
IPX06-7	600 VA	600 VA	600 VA
IPX12-7	1 200 VA	1 200 VA	1 200 VA

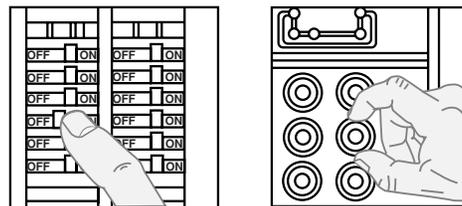
### PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES :

La puissance nominale des gradateurs d'éclairage de type Mark 10<sup>MC</sup> *Powerline* est exprimée en volts-ampères (VA). Or, la puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des ballasts. Les tableaux aux présentes indiquent le nombre maximal de raccordements possibles suivant les modèles de ballasts et de lampes. Ces tableaux montrent également le nombre maximal de ballasts en installations groupées.

### INSTALLATION

**REMARQUE :** cocher les cases  une fois les étapes complétées.

**Étape 1** **AVERTISSEMENT :** pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LECOURLANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!

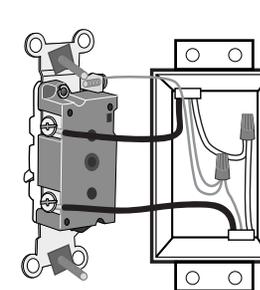


### Étape 2 Retrait des dispositifs existants :

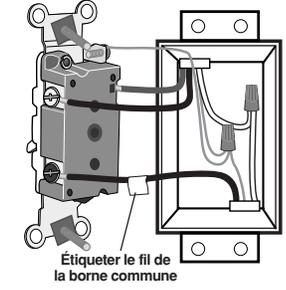
Le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.

### Étape 3 Identification de l'application (plus communes montrées) :

**REMARQUE :** si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



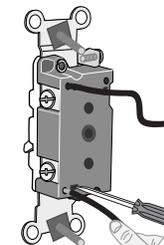
**Applications unipolaires :** Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a deux fils raccordés à deux bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), il s'agit d'une installation unipolaire.



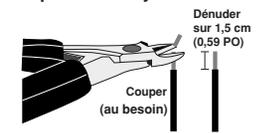
**Applications à trois voies :** Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a trois fils raccordés à trois bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), on a affaire à une installation à trois voies. L'une de ces bornes est habituellement d'une couleur différente (noire) ou identifiée comme étant commune; étiqueter le fil correspondant au moyen de ruban isolant pour référence ultérieure.

### Étape 4 Déconnexion du dispositif existant et préparation des fils :

- Déconnecter les fils des bornes ou des fentes Quickwire<sup>MC</sup> (illustrées).
- Retirer l'isolant pré-coupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,5 cm (.59 po) (illustré).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.**



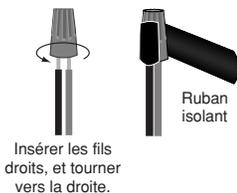
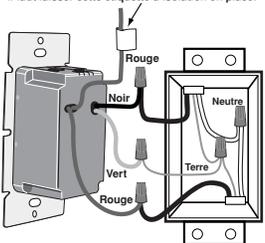
Pousser dans la fente et retirer le fil



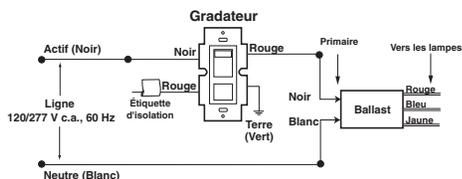
Dénuder sur 1,5 cm (0,59 PO)  
Couper (au besoin)  
Gabarit de dénudage

## Étape 5a Applications unipolaires :

Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



Insérer les fils droits, et tourner vers la droite.



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

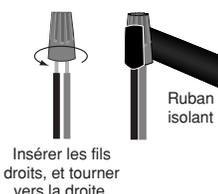
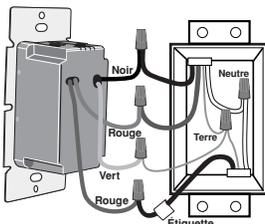
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

**REMARQUE :** le gradateur peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge.

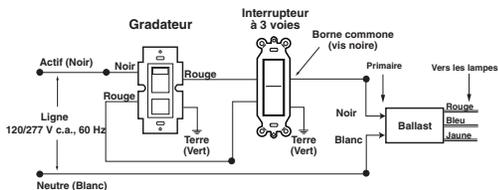
- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte. **Passer à l'étape 6.**
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur. **Passer à l'étape 6.**

**REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge. **Passer à l'étape 6.**

## Étape 5b Applications à trois voies :



Insérer les fils droits, et tourner vers la droite.



## Étape 5b suite

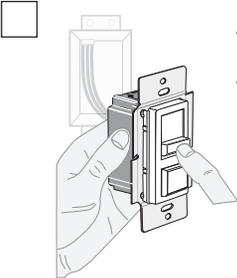
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

**REMARQUE :** le gradateur peut être installé soit du côté ligne, soit du côté charge.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.

## Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

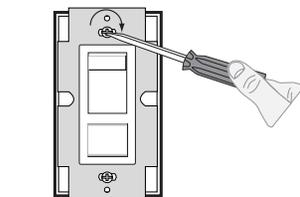


- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale. Si elles ne s'allument pas, appuyer une fois sur l'interrupteur à poussoir. Elles devraient alors s'allumer à leur intensité maximale.

Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

## Étape 7 Fixation :

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



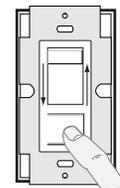
Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque.

## Étape 8 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

## FONCTIONNEMENT

**REMARQUE :** dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut être commandé à partir de ce dernier ou de l'interrupteur.



## COMMUTATION :

Appuyer sur l'interrupteur à poussoir pour allumer l'éclairage.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur à poussoir pour éteindre l'éclairage.

## GRADATION :

Déplacer la glissière pour tamiser ou intensifier l'éclairage en conséquence.

## DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières clignotent :
  - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
  - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- Les lumières ne s'allument pas :
  - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
  - la lampe est brûlée;
  - Les douilles ne sont pas à démarrage rapide;
  - le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

**REMARQUE :** pour obtenir de l'aide au niveau de l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, se rendre au site Web de Leviton au [www.leviton.com](http://www.leviton.com).

N° de cat. IPX06-1 — pour ballasts électroniques Advance Transformer Mark 10<sup>MC</sup> Powerline de 120 V

N° de cat. IPX10-1 — pour ballasts électroniques Advance Transformer Mark 10<sup>MC</sup> Powerline de 120 V

Modèle Advance Mark 10 <sup>MC</sup>	Lampe	Nb. max. de ballasts/gradateur en installations groupées			Modèle Advance Mark 10 <sup>MC</sup>	Lampe	Nb. max. de ballasts/gradateur en installations groupées		
		Un disp.	Deux disp.	Plus de 2 disp.			Un disp.	Deux disp.	Plus de 2 disp.
REZ-1T32	CFM26W/GX24Q	19	16	13	REZ-1T32	CFM26W/GX24Q	32	26	22
REZ-1T32	CFM32W/GX24Q	16	13	10	REZ-1T32	CFM32W/GX24Q	26	21	18
REZ-1T42	CFM42W/GX24Q	12	10	8	REZ-1T42	CFM42W/GX24Q	20	16	14
REZ-2O26	CFQ26W/G24Q	10	9	7	REZ-2O26	CFQ26W/24Q	17	14	12
REZ-132	F25T8	19	16	13	REZ-132	F25T8	32	26	22
REZ-2S32	F25T8	10	8	7	REZ-2S32	F25T8	17	13	12
REZ-3S32	F25T8	7	6	5	REZ-3S32	F25T8	11	9	8
REZ-132	F32T8	17	14	11	REZ-132	F32T8	28	22	19
REZ-2S32	F32T8	8	7	6	REZ-2S32	F32T8	14	11	10
REZ-3S32	F32T8	6	5	4	REZ-3S32	F32T8	9	8	7
REZ-1TTS40	FT40W/2G11	15	12	10	REZ-1TTS40	FT40W/2G11	25	20	17
REZ-2TTS40	FT40W/2G11	7	6	5	REZ-2TTS40	FT40W/2G11	12	10	9

N° de cat. IPX06-7 — pour ballasts électroniques Advance Transformer Mark 10<sup>MC</sup> Powerline de 277 V

N° de cat. IPX12-7 — pour ballasts électroniques Advance Transformer Mark 10<sup>MC</sup> Powerline de 277 V

Modèle Advance Mark 10 <sup>MC</sup>	Lampe	Nb. max. de ballasts/gradateur en installations groupées			Modèle Advance Mark 10 <sup>MC</sup>	Lampe	Nb. max. de ballasts/gradateur en installations groupées		
		Un disp.	Deux disp.	Plus de 2 disp.			Un disp.	Deux disp.	Plus de 2 disp.
VEZ-1T32	CFM26W/GX24Q	20	20	20	VEZ-1T32	CFM26W/GX24Q	39	39	39
VEZ-1T32	CFM32W/GX24Q	15	15	15	VEZ-1T32	CFM32W/GX24Q	31	31	31
VEZ-1T42	CFM42W/GX24Q	12	12	12	VEZ-1T42	CFM42W/GX24Q	24	24	24
VEZ-2O26	CFQ26W/G24Q	10	10	10	VEZ-2O26	CFQ26W/G24Q	21	21	21
VEZ-132	F25T8	20	20	20	VEZ-132	F25T8	39	39	39
VEZ-2S32	F25T8	10	10	10	VEZ-2S32	F25T8	20	20	20
VEZ-3S32	F25T8	7	7	7	VEZ-3S32	F25T8	14	14	14
VEZ-132	F32T8	17	17	17	VEZ-132	F32T8	33	33	33
VEZ-2S32	F32T8	8	8	8	VEZ-2S32	F32T8	17	17	17
VEZ-3S32	F32T8	6	6	6	VEZ-3S32	F32T8	11	11	11
VEZ-1TTS40	FT40W/2G11	14	14	14	VEZ-1TTS40	FT40W/2G11	29	29	29
VEZ-2TTS40	FT40W/2G11	7	7	7	VEZ-2TTS40	FT40W/2G11	14	14	14

## EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

PK-92950-10-05-2D